



Plan d'action pour  
la Méditerranée  
**Convention de  
Barcelone**



15 Avril 2021  
Original: English  
PNUE/MED WG.503

---

Réunion des Points focaux nationaux de Plan Bleu

Par visioconférence, 19-20 mai 2021

**Point 6.2 de l'ordre du jour : Transition vers le développement durable : vivre en harmonie avec la nature**

## Table des matières

<b>1. Mandats du Plan Bleu .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Éléments de contexte .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Principales réalisations en 2020 - 2021 .....</b>	<b>4</b>
<b>4 Propositions d'activités 2022 - 2023 .....</b>	<b>6</b>

## Note introductive

Le présent document de travail présente les missions confiées au CAR/Plan Bleu par les Parties Contractantes jusqu'à et pendant la COP21, concernant les activités liées à la transition vers le développement : vivre en harmonie avec la nature, ainsi que les réalisations du CAR/Plan Bleu à ce jour dans l'exécution de ces missions ; et les activités de suivi proposées pour le prochain biennium.

### Ordre du jour de la réunion des Points focaux du Plan Bleu :

Les Points focaux seront invités à formuler des commentaires et suggestions sur les prochaines étapes de l'exercice biennal actuel jusqu'à la COP22, ainsi que sur les activités proposées pour le prochain exercice biennal en relation avec le thème de la transition vers le développement durable / une vie en harmonie avec la nature. Les Points focaux pourraient convenir de recommandations formelles sur ce sujet à l'issue de la réunion.

## 1. Mandats du Plan Bleu

1. Une des missions du CAR/Plan Bleu consiste à suivre la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD).

2. La stratégie à moyen terme (SMT) du PNUD/PAM pour 2016 - 2021 comprend le résultat stratégique *1.4 Connaissance et compréhension de l'état de la mer Méditerranée et de ses côtes améliorées grâce à des évaluations indépendantes, mises à la disposition des décideurs et des parties prenantes* et son produit clé *1.4.4 : Interface entre la science et l'élaboration des politiques renforcée grâce à une coopération renforcée avec les institutions scientifiques mondiales et régionales, des plateformes de partage de connaissances, de dialogue et d'une amélioration des publications de bonnes pratiques.*

3. La réunion des Points focaux du Plan Bleu (Marseille, France, 28-29 mai 2019) a apprécié le rôle du Plan Bleu dans le cadre du programme Interreg Med, a salué les nombreux résultats et soutenu l'implication du Plan Bleu dans la prochaine phase du programme Interreg Med (InnoBlueGrowth, BleuTourMed, PANACeA). La même réunion a salué les activités du Plan Bleu concernant les Solutions fondées sur la nature et l'implication du Centre pour le Congrès de l'UICN en 2020 ; elle a souligné l'importance de telles solutions au service d'une mise en œuvre concrète du développement durable dans les pays méditerranéens.

4. Les Parties contractantes de la Convention de Barcelone ont inclus d'autres activités au Programme de travail adopté lors de la COP21 :

- *1.4.4.1 : Mettre en œuvre, soutenir et renforcer le mécanisme pour aider à la mise en œuvre de la Convention de Barcelone à l'aide d'institutions scientifiques et promouvoir leur participation aux activités de recherche et de développement et faciliter le transfert de technologie*
- *7.2.3.2 : Promouvoir l'intégration des Solutions basées sur la nature dans les stratégies d'adaptation au changement climatique.* Parmi les livrables attendus figurent *a) les bonnes pratiques en matière de Solutions fondées sur la nature (SfN), y compris les instruments politiques innovants identifiés, b) Promotion et diffusion des SfN, y compris au cours d'un éventuel événement pendant le Congrès de l'UICN 2020 ; c) des analyses justifiant l'intérêt des SfN, y compris à travers l'évaluation économique des services écosystémiques identifiés/développés et diffusés, d) un document politique révisé/enrichi à l'attention des gouvernements nationaux et régionaux.*

## 2. Éléments de contexte

5. Le thème central 3 de la SMT 2020 - 2021 *Interactions et processus terrestres et marins* indique que ce thème correspond au premier objectif de la SMDD et aux ODD 14 et 15 et définit les zones côtières comme *des systèmes naturels complexes exposés à différents processus naturels avec d'importantes interactions entre leurs parties terrestres et marines. Elles représentent la principale interface entre l'homme et l'environnement car les écosystèmes côtiers (terrestres et marins) sont les plus fortement impactés par l'activité humaine.*

6. Ce document fournit des informations sur deux domaines d'activité du Plan Bleu, distincts mais étroitement liés concernant les transitions vers le développement durable : vivre en harmonie avec la nature, de la manière suivante : i) les projets Interreg Med (biodiversité méditerranéenne), ii) les SfN, en particulier, mais non limité au soutien à l'adaptation au changement climatique.

7. Le CAR/Plan Bleu a participé à la phase précédente du projet Interreg Med PANACeA (2016-2019) et participe désormais à la nouvelle phase : la Communauté méditerranéenne de protection de la biodiversité (CMPB) (2019-2022).

8. Le rôle du Plan Bleu dans le projet Interreg Med consiste à contribuer à la capitalisation des bonnes pratiques et au transfert des technologies et des connaissances développées dans la région méditerranéenne. La CMPB s'appuie sur près de 300 organisations (pouvoirs publics, sociétés privées, universités, ONG et organisations internationales) en Méditerranée. Cette Communauté continue de promouvoir la protection de la biodiversité en capitalisant et diffusant les bonnes pratiques développées dans le cadre de ses 15 projets.

## 3. Principales réalisations en 2020 - 2021

### 3.1. Contribuer au renforcement de l'interface entre la science et l'élaboration des politiques dans le cadre d'une coopération renforcée avec les institutions scientifiques - (Point 1.4.4.1 du Programme de travail)

9. Dans le cadre des projets Interreg Med, le Plan Bleu mène des activités de capitalisation ciblées concernant ce point du Programme de travail.

10. Dans le cadre du projet PANACeA (aujourd'hui CMPB) qui regroupe 15 projets thématiques, différents thèmes ont été développés, tels que : les déchets marins, le changement climatique, la pêche artisanale, la surveillance et la gestion des Aires marines protégées (AMP) et les zones humides, entre autres. Le Plan Bleu a contribué aux réalisations suivantes :

- Le **Catalogue d'outils de protection de la biodiversité méditerranéenne**<sup>1</sup> (disponible en anglais, français et arabe) qui répertorie des outils de gestion écosystémique en Méditerranée, développés par les projets de la CMPB. Ces outils peuvent être adoptés et mis en œuvre par un large éventail de parties prenantes, y compris les gestionnaires d'AMP, les autorités locales, les citoyens, les chercheurs et un ensemble hétérogène de parties prenantes (par exemple, les pêcheurs, le secteur privé...);
- La **plateforme de connaissances pour la protection de la biodiversité en méditerranée**<sup>2</sup>, qui comprend une bibliothèque/base de données numérique de ressources générée par et au service des projets au sein de la CMPB, un outil de données spatiales représentant les partenaires dans les différentes initiatives et leurs données spatiales collectées (à savoir les plages de Posidonie, les températures, les sites pilotes participants ...), ainsi qu'un catalogue d'autres sources de

<sup>1</sup> [PANACeA Tools Catalogue.pdf \(interreg-med.eu\)](#)

<sup>2</sup> [PSPBM | La plateforme de savoir pour la protection de la biodiversité en méditerranée \(uma.es\)](#)

données spatiales externes en matière de biodiversité et de protection en Méditerranée (à savoir l'étendue des aires protégées en Méditerranée, ZMIEB, résultats Med-IAMER, ACCOBAMS, ...);

- La base de données thématique **MedBioLitter**<sup>3</sup> portant sur les efforts de recherche relatifs aux interactions des déchets marins avec la biodiversité marine en Méditerranée ;
- La **déclaration sur l'approche écosystémique pour la protection et la gestion de la biodiversité**<sup>4</sup> (disponible en EN, FR, IT, SP, AR et MT) ;
- La fiche technique sur « **Utiliser la sensibilité écologique pour guider les potentiels d'énergies marines renouvelables dans la région méditerranéenne** »<sup>5</sup> ;
- La CMPB a également organisé de nombreux événements de capitalisation, à l'instar de celui qui a eu lieu lors de la Semaine verte de l'UE sur « **Les zones humides saines : notre meilleure réponse naturelle aux crises de la biodiversité : le cas de la Méditerranée** »<sup>6</sup>. L'événement, auquel le Plan Bleu a contribué activement, a rassemblé des experts internationaux et des représentants politiques de l'UE pour mettre en évidence l'état des zones humides dans les politiques et la recherche et souligner le besoin urgent d'accords et d'actions pour protéger et utiliser de manière durable les habitats des zones humides. Il a également présenté les efforts régionaux de projets européens pour développer des outils et des solutions permettant d'atteindre ces objectifs dans les zones humides méditerranéennes.

11. D'autres événements de capitalisation seront organisés pour capitaliser les bonnes pratiques et contribuer au transfert des connaissances entre la science et l'élaboration des politiques. Les communautés de la Croissance bleue, de la Protection de la biodiversité méditerranéenne et du Tourisme durable collaboreront sur des lignes directrices régionales relatives à la durabilité des croisières et de la navigation de plaisance, en particulier en ce qui concerne la navigation dans les AMP.

### **3.2 Promotion des Solutions fondées sur la nature (point 7.2.3.2 du programme de travail et d'indicateurs liant la biodiversité et le changement climatique (point 7.4.1.1 du Programme de travail)**

12. Avec le soutien de la Fondation MAVA, un consortium de 13 organisations méditerranéennes spécialisées dans le domaine de la conservation comprenant le Plan Bleu et la CAR/ASP a collaboré pour mettre en place un partenariat méditerranéen, lors du Congrès UICN de 2020 (MEDStand) qui vise à i) mettre en valeur l'importance du bassin méditerranéen en tant que hotspot de biodiversité avec sa spécificité culturelle ; ii) renforcer la visibilité du travail effectué dans la région méditerranéenne en matière de préservation de la biodiversité, d'utilisation durable des ressources naturelles, de SfN, etc. iii) partager les dernières initiatives, innovations et solutions en matière de préservation de la nature pour mieux intégrer les activités humaines à l'environnement naturel et iv) souligner l'importance de la coopération intergouvernementale/régionale/ multipartenaire, en citant des initiatives fructueuses à cet égard.

13. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, le Congrès de l'UICN a été reporté à plusieurs reprises et devrait désormais se tenir du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille.

14. Dans le cadre de MEDStand, Plan Bleu co-organisera 3 sessions : - « État actuel de l'environnement et du développement méditerranéen et facteurs, pressions, impacts et réponses liés » ; Cette session sera l'occasion de mettre en évidence les résultats du RED 2020 ; - « Transfert de connaissances sur l'impact du changement climatique sur les écosystèmes et les outils méditerranéens » ; cette session sera l'occasion de mettre en évidence le rapport MAR1 de MedECC

<sup>3</sup> [https://panaceacatalogue.adabyron.uma.es/gvsigonline/core/public\\_project\\_load/marinelitter/](https://panaceacatalogue.adabyron.uma.es/gvsigonline/core/public_project_load/marinelitter/)

<sup>4</sup> [SOUTENEZ LA DÉCLARATION DE LA COMMUNAUTÉ DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ MED \(jotform.com\)](https://www.jotform.com/soutenez-la-declaration-de-la-communaute-de-protection-de-la-biodiversite-med/)

<sup>5</sup> [MBPC Technical Factsheet on BAT BEP for Marine Renewable Energy FINAL.pdf \(interreg-med.eu\)](https://www.interreg-med.eu/mbpc-technical-factsheet-on-bat-bep-for-marine-renewable-energy-final.pdf)

<sup>6</sup> [MBPC report 22Oct 2020 FINAL 9nov20.pdf \(interreg-med.eu\)](https://www.interreg-med.eu/mbpc-report-22oct-2020-final-9nov20.pdf)

(Mediterranean Experts on Climate and environmental Change); - « Faire face au changement climatique : travailler avec la nature ! » - Renforcer la résilience climatique de la Méditerranée grâce aux Solutions fondées sur la nature » ; cette session, co-organisée avec la Tour du Valat, s'inspirera des résultats (*policy paper*, meilleures pratiques) de l'atelier international sur les SfN coorganisé par Plan Bleu en 2019. L'événement sera également l'occasion de partager les résultats de deux projets thématiques de la CMPB : les MPA NETWORKS et MPA Engage. Il contribuera au partage des meilleures pratiques et des défis concernant les SfN et à sensibiliser les décideurs à l'importance d'écosystèmes sains au service d'une adaptation efficace au changement climatique, notamment en mettant en œuvre des SfN.

15. Un rapport technique intitulé « Développement d'indicateurs pour évaluer et suivre les impacts du changement climatique sur les tendances socio-économiques liées à la biodiversité et aux ressources naturelles dans les aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM) » a été publié en octobre 2020.

#### 4 Propositions d'activités 2022 - 2023

Durant l'exercice biennal 2022-2023, le Plan Bleu propose de poursuivre les travaux commencés et de développer les activités suivantes :

16. Dans le cadre du programme : *Vers des écosystèmes méditerranéens sains et une biodiversité améliorée*, Résultat 2.1. *Amélioration de la résilience des écosystèmes en restaurant ceux qui présentent le meilleur potentiel de régénération*, Activité 1 *Promouvoir la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes en Méditerranée : Identifier les actions innovantes, capitaliser et promouvoir la répliation*, le Plan Bleu propose :

- a. Une activité sur la restauration des zones humides / tourbières avec 6 sites d'action dans le cadre de laquelle le Plan Bleu développera un document de plaidoyer, diffusera les meilleures pratiques et les leçons apprises à travers un rapport, les réseaux sociaux et via des événements dédiés, y compris un événement lors de la COP23 (en attendant l'approbation de la demande de financement externe) ;
- b. Une activité de restauration des récifs côtiers avec 4 sites pilotes, avec le développement d'un document de plaidoyer, la diffusion des meilleures pratiques et des leçons apprises par le biais des réseaux sociaux et lors d'événements (en attendant l'approbation de la demande de financement externe) ;
- c. Un document d'orientation stratégique publié sur les défis de la transformation pour la conservation, la restauration et l'utilisation rationnelle de la biodiversité en Méditerranée, cofinancé par le projet Interreg Med de la CMPB.

17. Dans le cadre du programme : *Vers une Méditerranée résiliente au climat* Résultat 3.1. *Des solutions fondées sur la nature mises en œuvre afin de prévenir ou réduire l'impact du changement climatique sur les écosystèmes côtiers et marins / Activité 1 Promouvoir et développer des outils au service de l'application de solutions fondées sur la nature en Méditerranée pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, la réduction des risques majeurs et le développement durable/l'économie verte*. Le Plan Bleu propose de développer :

- a. Un guide d'aide à la prise de décision élaboré en vue de l'utilisation et le financement de SfN par les autorités locales en Méditerranée ;
- b. Des évaluations des impacts socio-économiques de la mise en œuvre pratique des SfN (publications thématiques dans différents contextes, par exemple « dans les villes méditerranéennes ») ;
- c. Des lignes directrices basées sur les meilleures pratiques concernant les SfN au service de l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques majeurs et le développement durable/l'économie verte.